

## PRÔNE

POUR LE SECOND

## DIMANCHE APRÈS PÂQUES,

Sur le carattere & l'autorité des Pasteurs,

Cognosco meas & cognoscunt me mez.

Je connois mes brebis & mes brebis me connoissent. (En S. Jean, chap. 10.)

I ENHEUREUX le Pasteur qui regardant son troupeau avec les yeux de la foi, n'y voit autre chose que des ames faites à l'image de Dieu & rachetées par le sang de J. C; des ames dont il est chargé, dont il rendra compte au péril de la sienne! Bienheureux le troupeau qui regardant son Pasteur avec les yeux de cette même foi, ne voit en lui qu'un homme revêtu de l'autorité de J. C, pour paître & conduire les brébis commiscs à sa garde! C'est ainsi, mes chers Paroissiens, que je dois vous connoître, & que vous devez me connoître. Cette connoissance fait les bons Curés & les bons Paroissiens; le défaut de cette connoissance fait les mauvais Curés & les mauvais Paroissiens. Si je suis un mauvais Pasteur, vous ne pouvez que me plaindre, & prier Dieu pour ma conversion; mais s'il y a parmi vous

## 288 SECOND DIMANCHE

de mauvaises brébis, je ne dois pas me contenter de les plaindre & de prier pour elles ; le Seigneur m'ordonne d'élever la voix, de crier sans cesse pour les rappeller & les ramener au bercail. Mais comment y reviendront-elles, si elles n'entendent pas cette voix? Et comment voudront-elles l'entendre, si elles la regardent comme la voix d'un homme. Il faut donc leur apprendre, ou plutôt remettte sous leurs yeux ce qu'elles savent déjà, que la voix des Pasteurs n'est pas simplement la voix des hommes, mais celle de J. C; que le caractère des Pasteurs & l'autorité qu'ils exercent sur les ames, ne sont autre chose que la puissance & l'autorité de J. C. lui-même. Dès qu'une fois vous serez bien persuadés que dans touses les fonctions du saint Ministere, vos Pasteurs tiennent la place de J. C, vous conclurrez nécessairement qu'il faut donc les écouter comme J. C; qu'il faut donc leur être soumis comme à J. C. Âu reste, mes chers Enfans, en remettant sous vos yeux ce que notre caractere a de plus saint & de plus respectable, ce n'est ni pour faire valoir nos droits, ni pour nous en glorifier; puisque nous ne saurions parler de la sainteré de notre état & de l'excellence de notre caractere, sans être couverts de confusion, & saiss de frayeur. Je ne viens donc pas m'éleyer au-dessus de vous, mais trembler devant yous; je viens renouveller mes douleurs; tout ce que je dirai pour votre instruction m'humiliera moi-même en me rappellant mon indignité, la pésanteur de mon fardeau, le danger que je cours de perdre mon ame, en travaillant à la sanctification de la vôtre.

SI vous considérez dans votre Pasteur ce qu'il est Réflexion. par lui-même, vous ne voyez en lui qu'un homme semblable aux autres, sujet aux infirmités de

la nature, & aux miseres de l'humanité; qui a des vices ou des vertus ; qui a de bonnes qualités ou qui en a demauvailes. Vous aimez, vous estimez sa personne, vous vous y attachez plus ou moins, suivant que votre inclination vous y porte, ou que vos intérêts le demandent, ou que votre humeur s'accorde avec la sienne. Mais, en le considérant comme votre Pasteur, & selon Dieu, vous ne faites plus attention à ce qu'il est, ou à ce qu'il n'est pas suivant le monde. Qu'il soit pauvre ou riche; de bonne famille, ou de la lie du peuple, savant ou non; qu'il soit un saint, ou qu'il se déshonore par une vie peu chrétienne; tout cela ne vous regarde point. Ce qui vous regarde, ce qui vous intéresse, ce que vous devez connoître, c'est son caractere & sa qualité de Pasteur. Sa naissance, ses vices, ses vertus sont pour lui; son caractere n'est que pout vous; l'autorité qu'il exerce sur vos ames, ne vient que de ce caractere; & si ce caractere est le même que celui de J. C, l'autorité de votre Pasteur n'est donc autre chose que l'autorité de J. C. luimême.

Or il est évident, mes chers Paroissiens, que le caractère des Passeurs est le même que celui de J. C. Il n'y a véritablement qu'une seule Bergerie qui est l'Eglise Carholique, qu'un seul Troupeau composé des sidéses répandus par toute la terre, qu'un seul Passeur qui est J. C. Unumovile S. Jean. c. 164 & unus Pastor. Tous les Papes, tous les Evêques, tous les Curés qui ont été chargés de conduire les brebis, & qui en seront chargés jusqu'à la fin des siécles, ne sont qu'un seul & même Pasteur avec la personne adorable de J. C. Lorsque nous baptisons, lorsque nous prêchons, lorsque nous confactons, lorsque nous remettons les péchés, c'est J. C. qui prêche, c'est lui qui baptise, dit S. Tratt., in Augustin; c'est lui qui consacte, c'est lui qui ab Joann.

Tome I.

K

foût. Quand vous voyez un prêtre à l'autel offrit Hom. 23. in le saint Sacrifice, Imaginez-vous, dit S. Chrysoftome, que ce n'est pas lui, magil. C. qui a les mains étendues. Il-se ser de notre bouche, de nois mains, de notre langue; il est pour ainsi dire confondu avec nous, & nous avec lui, pour remplir les fonctions du saint ministere. De même que Dieu étoit en J. C. pgur se réconcilier le mona. Cor. s. s. de, c'est la belle pensée de S. Paul, J. C. est dans

les Pasteurs, pour continuer & consommer la rédemption du monde. Ce même Jesus qui est assis à la droite de son Pere dévorant la mort, suivant le beau mot de S. Pierre, est aussi dans la perfonne des Pasteurs, par le ministere desquels il dévore la mort, lorsqu'ils travaillent à la destruction du péché, à la sanctification des ames; lorsqu'ils remêttent sans cesse les péchés qui se commettent sans cesse; lorsqu'ils mangent journellement la victime chargée de tous les péchés

du monde.

Luc. c. 10.

Comme tous les mouvemens du corps humain partent de la tête; ainfi toutes les fonctions du ministere Ecclésiastique partent de J. C. qui est le chef de l'Eglise, la tête du corps pastoral. Les Pasteurs en sont les yeux, la bouche, les mains, la langue, chacun suivant la place qu'il y occupe. & la fonction à laquelle il est appliqué. Delà vient que J. C. en parlant des Pasteurs, dit formellement & en propres termes : celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise me méprise; celui qui vous touche, touche la prunelle de mon æil. Il est donc visible que le caractere & l'autozité des Pasteurs, dans le gouvernement des ames, ne sont que le caractère & l'autorité de J. C, & que quiconque refuse de s'y soumettre dans rout ce qui concerne leur ministere, ne resiste pas aux hommes, mais à J. C.

N'y a-t-il donc aucun cas où les fidéles soient

APRÈS PAQUES. dispensés d'écouter & de suivre leur Pasteur? Mes chers Paroissiens, prenez garde; c'est ici un des principes fondamentaux de notre Religion & le Catéchisme tout pur. Il faut distinguer deux ordres de Pasteurs dans l'Eglise. Le premier est celui des Evêques qui sont les successeurs des Apôtres, & qui ayant à leur tête notre S. Pere le Pape, sont les dépositaires des vérités de la foi, nos juges & nos maîtres dans la foi; unis à la chaire de S. Pierre, ils forment ce corps Pastoral dont le successeur de S. Pierre est le chef visible. ce corps dont les jugemens en matiere de foi sont toujours infaillibles à cause des promesses de J. C: Allez, enseignez, voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siecles. Chaque Evêque par consequent a droit d'enseigner dans son diocèse. Non-seulement, il en est le premier Pasteur; mais il est établi pour veiller sur la conduite des autres. Il entre dans nos Eglises, & y exerce quand il lui plaît, toutes les fonctions du Sacerdoce, sans avoir besoin pour cela du consentement des Pasteurs qui les gouvernent sous son autorité. Il donne des Mandemens, il publie. des Ordonnances pour le maintien ou le rétabliffement de la discipline ecclésiastique, pour corriger ce qu'il y auroit de défectueux dans le culte extérieur, dans les prieres & les céréntonies de son Eglise, pour régler, en un mot, tout ce qui concerne l'administration spirituelle de son diocèle, le tout pour l'avantage de la Religion & le salut des peuples; mais le tout conformé-

bre, & au nom duquel il agit.

Si un Evêque, dans ses instructions, enseignoit des choses contraires à la foi de l'Eglise universelle, il seroit repris par les autres Evêques, obligé de corriger & de rétracter ses erreurs. S'il re-

ment aux principes de la foi & aux tegles fondamentales du corps pastoral dont il est le mem-

SECOND DIMANCHE fusoit de le faire, il seroit traité comme un hérétique, retranché du corps pastoral comme un membre pourri, & dès lors ses brebis seroient non seulement dispensés de le suivre, mais obligés de le fuir. Tant que vous avez été uni par les sentimens d'une même foi au corps des Evêques répandus dans tout le monde chrétien, & . attachés au Saint-Siege, nous vous avons écouté comme notre Pasteur. Aujourd'hui vous enseignez une doctrine qui est la votre, & non pas celle de l'Eglise; vous êtes séparé de votre corps, vous n'avez plus de communication avec le chef visible de ce corps, vous n'êtes donc plus de ce corps; ce n'est donc plus J. C. qui parle par vo-. tre bouche, & qui agit par votre ministere, vous n'êtes plus notre pasteur. Vous pouvez avoir encore l'habit & la houlette du berger, mais vous êtes un loup ravissant; nous vous reconnoissons à votre voix & à votre conduite; vous nous effrayez, nous ne pouvons plus ni vous voir ni vous sentir. Voilà, mes Freres, ce que disoient les fideles Catholiques aux Pasteurs qui, dans les troubles de l'hérésse, avoient eu le malheur d'abandonner la foi, & de se séparer du Saint-Siege. Jours de scandale & d'horreur, puissiez-vous ne

jamais revenir!

Mais lorsqu'un Evêque parle, enseigne & se conduit dans l'administration de sa charge conformément aux principes de la foi; tant qu'il demeure uni au corps des Pasteurs & à leur chef visible, nous sommes certains qu'en l'écoutant nous écoutons J. C.; qu'en le suivant & nous attachant à lui, nous reposons, comme des brebis docises, dans le sein de l'Eglise notre mere, & sous la garde du bon Pasteur. Ah! mes Freres! de quelle prosonde vénération ne devonsnous pas être pénétrés pour nos Evêques! ils sont les colonnes de l'Eglise, les dépositaires sacrés,

& les conservateurs des vérités éternelles, qui font notre trésor & noue espérance. Ils ont sur la terre le même rang & la même autorité que les Apôtres ; leur caractere auguste mérite de notre part les mêmes hommages que nous rendrions à l'un des douze Apôtres s'il paroissoit au milieu de nous. Avec quel respect ne devons-nous pas regarder cette croix que l'Evêque porte sur sa poitrine, comme pour nous faire entendre qu'il porte dans son cœur nos ames rachetées par la croix., & qu'elles y sont gravées, ainsi que le nom des douze Tribus d'Israël étoient gravées sur les pierres précieules qui ornoient la poittine du Grand-Prêtre! Avec quel respect ne devons-nous pas bailer cet anneau pastoral, le signe de l'alliance qu'il a faite avec nous, par laquelle nous sommes devenus ses brebis & ses enfans, comme il est devenu notre Pasteur & notre Pere! Avec quel respect, mais avec quel empressement & quelle joie ne devons-nous pas aller au devant de lui & le recevoir, lorsque faisant la visite de son cher troupeau, il paroît dans nos Eglises comme un Ange de paix pour répandre sur nos ames les dons du Saint-Esprit, pour les confirmer dans la foi, & leur communiquer une surabondance de graces & de bénédictions! Mes chers Enfans, écoutons nos Evêques, attachons-nous à leur doctrine, honorons, respectons profondement leur personne, & prions sans cesse le Pere des lumieres, l'auteur de tout bien, qu'il les remplisse de plus en plus de cet esprit de sagesse & de force, de zele & de piété qui leur est nécessaire pour gonverner l'Eglise de Dieu.

E second ordre des Pasteurs est celui des Curés. Ils n'ont qu'une autorité dépendante & subordonnée à celle des Evêques. Mais cette autorité

II. REFLEXION.

Digitized by GOOGLE

N<sub>3</sub>

DPMANCHE SECOND vient toujours du même principe; c'est-à-dire; mes chers Paroissiens, que nous tenons auprès de vous la place de J. C. Lorsque vous voyez un homme ordonné légitimement dans l'Eglise, & envoyé par l'Evêque pour être votre Pasteur, vous pouvez dire : voilà l'homme qui vient à nous de la part de J. C. pour conduire nos ames, comme un Pasteur conduit son troupeau, le fait paître, & veille à sa garde. Voilà l'homme chargé des ordres de Dieu même, l'Ambassadeur que J. C. nous envoye, revêtu de ses pouvoirs & de son autorité, chargé de nous instruire, de nous reprendre, de menacer, de crier au scandale, loss qu'il y en aura, de remettre nos péchés, ou de les retenir, de nous admettre à la sainte Table, ou de nous en exclure. C'est pour cela qu'en prenant possession de notre Eglise, il a ouven & fermé le Tabernacle, touché le livre des Evangiles ; qu'il est monté dans la chaire, qu'il s'est assis dans le confessional; cérémonies respectables qui nous ont fait connoître la jurisdiction & l'autorité que Dieu lui a données sur nos ames. Lorsque je vois dans la ville un homme chargé de veiller aux intérêts du Roi, & de faire exécuter ses ordres, je dis : voilà l'homme du Roi. Lorsque j'en vois un autre chargé de porter la parple au nom de J. C., de veiller à ses intérêts & 2 la gloire; lorsque je le vois à l'autel, dans la chaire, au confessional, & dans les autres fonctions de son ministere, je dis : voilà l'homme de J. C., voilà mon Pasteur; c'est Dieu qui me l'a donné, c'est lui qui est chargé de mon ame, & qui en répondra. Lui seul a droit d'en prendre counoissance; c'est à lui par conséquent que je dois me faire connoître, & c'est pour cela que l'Eglise m'ordonne expressement de lui faire la confession de mes péchés au moins une fois chaque année. G'est

de lui que je dois recevoir la communion à Pâques,

l'instruction pendant ma vie, & les Sacremens à ma mort. C'est lui qui doit recevoir mes derniers soupirs, & rendre mon corps à la terre, après avoir remis mon ame entre les mains de J. C. qui la lui a consée. Tout autre que lui ne peut lans son consentement remplir à mon égard les fonctions de Pasteur; ni à la vie, ni à la mort.

Si mon propre Pasteur menoit publiquement une vie scandaleuse; s'il n'avoir pas des lumieres. suffisantes pour me conduire, eu égard à mon. état & à mes dispositions particulieres, je pourrois, avec sa permission, mettre ma conscience entre les mains d'un étranger: si mon propre Pasteur étoit publiquement & notoirement révolté -contre les décisions de l'Eglise; s'il étoit notoirement coupable d'hérésie; si dans ses Prônes, dans ses Catéchismes, au confessional, il enseignoit des erreurs condamnées par l'Eglise, je pourrois & devrois me séparer de lai, le fuir comme les brebis fuyent le loup. Mais tant qu'il fera profession publique de croire & d'enseigner ce qu'enseigne l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine; tant qu'il sera uni à son Evêque dans les sentimens d'une même foi, & par. l'Evêque aux autres Evêques, par les Evêques au Saint-Siege, par le Saint-Siege à l'Eglise, par l'Eglise à J. C., Dien veut que je l'écoute, que je metre en lui ma confiance, que je lui découvre les plaies de mon ame, soit à lui personnellement, soit à ceux qui travaillent conjointement avec lui & sous lui au salet des ames de sa Pazoisse, dont il est le Pasteur exclusivement à rout autre. Il est mon Pasteur; c'est Dieu qui me l'a choifi, qui me l'a donné, qui m'a adressé à lui, qui l'a envoyé vers moi. Si je lui dérobe la connoissance de mon ame, sous prétexte que j'ai honte de lui découvrir mes foiblesses, ou parce

SECOND DIMANCHE que j'ai eu celle de le critiquer, ou par d'autres raisons de cette espece, qui ne sont fondées que sur l'amour-propre, alors j'abuse du privilege, en confiant mon ame à un étranger, je renverse l'ordre que Dieu a établi, je me prive des graces particulieres attachées au ministère de mon Pasteur, je 📸 contre l'intention de l'Eglise, parce que l'Eglite, en me permettant de confier mon ame à un étranger, du consentement de mon Pasteur, n'a certainement pas prétendu favoriser mon orgueil, mon amour-propre & ma fausse délicatesse. Il est mon Pasteur, & comme tel il est chargé de mon ame; s'il en est chargé, il doit la conduire; comment la conduira-t-il, s'il ne la connoît pas; & comment la connoîtra-t-il; si je la retire d'entre ses mains, pour la consier à des mains étrangeres? Voilà, mes chers Paroissiens, quels sont les sentimens & le langaged'une brebis qui connoît son Pasteur. Malheur à ceux qui auroient d'autres sentimens & une autre conduite! J. C. leur déclare qu'ils ne sont pas du nombre de ses brebis.

REFLEXION.

I après ce que vous venez d'entendre sur le caractere & l'autorité des Pasteurs, il y a, parmi les Chrétiens, des esprits hautains, indociles, rebelles & sans respect pour ceux qui tiennent la place de J. C; que pouvons-nous y faire? & que nous reste - t - il à seur dire? Eh bien! ne nous écoutez plus, choisis z - vous d'autres maîtres, amusez-vous à des fables, conduisez-vous selon vos caprices, brûlez l'Evangile, inventez-en un autre, faites-vous une religion à votre fantaisse. · Timoth. Et puisque ce tems affreux, prédit par S. Paul, est enfin arrivé, bouchez-vous les oreilles, secouez le joug, laissez-vous emporter à tout vent

qu'il aura essuyés de votre part dans la personne

<sup>\*</sup> Longævus & honorabilis, ipfe est caput: & Propheta docens mendacium, ipfe est cauda. ( Ifaïe, .c. 9. 7. 15.)

298 SECOND DIMANCHE APRÈS PAQUES. de ses Ministres. Et cependant nous ne cessensité d'élever nos mains vers le Ciel pour attirer sur vous les richesses de sa miséricordes nous nous estimerons bienheureux d'avoir quelque part aux sousfrances & aux opprobres de notre maître; nous répondrons à vos inalédictions par des prietes; à vos blasphêmes par des prietes; à vos persécutions par la patience.

A Dieu ne plaise, mes chers Paroissiens, que vous méritiez en particulier des plaintes qui, faites en général, ne sont malheureusement que trop fondées. Non. Vous êtes des brebis dociles; vous connoissez vos Pasteurs, vous écoutez leur voix. & c'est là-dessus que je fonde la douce espérance de vous voir croître de plus en plus dans la grace & dans la connoissance de notre Seigneur J. C. Oh bon Pasteur! bon Pasteur, veil-·lez vous-même à la garde de toutes les brebis que vous m'avez confiées. Guérissez les malades, fortifiez les foibles, ramenez celles qui s'égarent, & ne permettez pas que le démon, ce loup cruel qui rode nuit & jour autour du bercail, me les ravisse & me les démore. Oh Pere très-saint! conservez, par la vertu & pour la gloire de votre nom toutes les ames que vous avez miles sous ma conduite. Jettez sur moimême un regard de miséricorde, prenez pirié de ma foiblesse & de mes miseres, donnez-moi les lumieres, le zèle, la force, la piété dont j'ai besoin pour travailler à leur sanctification & à la mienne, afin qu'après avoir fait dans ce monde ma joie & ma consolation, elles fassent un jour ma couronne dans le Ciel. Ainsi soit-il. Mes chers Enfans. Ainst soit-il.